

biodiversité

« Nous, maires, pouvons faire beaucoup, mais pas seuls »

LANDES Comment un élu peut-il agir pour la biodiversité ? Le témoignage du maire de Messanges

Hervé Bouyrie est, depuis 1996, maire de Messanges, une commune de 960 habitants située dans les Landes, sur le littoral. Il est par ailleurs président de l'Association des maires des Landes, et paysagiste.

« **Sud Ouest** » Que peut faire un maire pour la biodiversité ?

Hervé Bouyrie On peut faire beaucoup, mais pas seuls. C'est important de travailler en réseau, avec des partenaires, sur ces questions qui demandent de l'expertise et des moyens. C'est le cas d'ailleurs : pour le tri des déchets, nous travaillons avec le syndicat des ordures ménagères ; pour le traitement des eaux avec le syndicat des eaux ; pour le suivi de la flore avec l'organisation des Villages fleuris ; pour le comptage des oiseaux avec la Ligue protectrice des oiseaux ; pour la faune avec la Fédération des chasseurs, pour les performances énergétiques des bâtiments avec la communauté de communes... La biodiversité est un champ très balisé. Ce n'est pas du tout un sujet nouveau ou méconnu.

En parlait-on déjà autant quand vous êtes devenu maire il y a vingt-deux ans ?

On parlait déjà de respect de l'environnement et des milieux naturels,

oui. Ce qui a changé, peut-être, c'est qu'aujourd'hui, nous avons une approche plus globale. C'est devenu une culture : sur chaque sujet, nous pensons à son impact sur la biodiversité.

Quelles mesures concrètes avez-vous pris, par exemple, dans ce domaine, à Messanges ?

Il y a de nombreux exemples. On a renoncé aux pesticides il y a trois

ans. Face à l'érosion marine, chaque année, nous investissons 20 000 euros dans des travaux pour maintenir le profil de la dune, fixer du sable, replanter des essences. Dans la forêt communale, nous veillons, dans les plantations, à l'équilibre entre les chênes lièges et les pins maritimes...
« Si on respecte la règle sur l'artificialisation, on fige le village. On l'empêche de se développer »

que vous inspirent les mesures annoncées par Nicolas Hulot ?

Je suis très réservé sur l'artificialisation, sur l'idée qu'il faille compenser chaque nouvelle surface bâtie ou aménagée en rendant une autre surface à la nature. À Messanges,



Hervé Bouyrie. ARCHIVES PASCAL BATS

80 % de la superficie est occupée par la forêt et les milieux naturels, et 13 % par des terres agricoles : il reste 7 % pour la population. Si on respecte cette règle sur l'artificialisation, ça veut dire qu'on fige le village, qu'on l'empêche totalement de se développer. C'est une aberration... Il y a, sur le long terme, un transfert de la population vers le littoral, c'est bien pour Messanges d'accueillir des populations nouvelles. Il faut être intelligent, équilibré dans nos aménagements, prendre le temps de penser à l'articulation avec la nature, mais il ne faut pas non plus se priver de croissance, la commune a le droit de grandir.

Recueilli par Julien Rousset